

Autistes sans frontières.



UNE COORDINATION NATIONALE DE 11 ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES DE DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

Depuis 3 ans, une dizaine d'associations réparties dans toute la France (en plus d'1 association marocaine) ont adhéré à Autistes Sans Frontières. Ces associations développent et gèrent des dispositifs d'accompagnement spécialisés permettant l'intégration sociale et scolaire d'enfants autistes.

- Vivement l'école
- L'école pour tous
- Pas à Pas
- Handicap et intégration
- Les Premières Classes
- Autisme Berry
- Plateforme Passage
- Envol 35
- Tous à l'école
- Autisme Rhône Ain
- TEDI 77

Ce type de prise en charge individuelle et intensive est pilote et précurseur en France. Jusqu'à ces dernières années, les enfants autistes étaient, dès leur plus jeune âge, presque systématiquement orientés vers des institutions.

LE CO-FINANCEMENT DE 75 PROJETS D'INTÉGRATION SCOLAIRE

Grâce aux opérations caritatives, Autistes Sans Frontières a co-financé les projets d'intégration scolaire de **75 enfants autistes**. La moitié de ces projets ont reçu un soutien financier durant 3 années consécutives (en 2004, 2005 et 2006) permettant leur pérennisation.

Chaque projet d'intégration implique le recrutement et la formation d'accompagnants spécialisés ainsi que la supervision d'un psychologue référent. Il en coûte à l'association gestionnaire environ 12.000 € par an et par enfant. Autistes Sans Frontières co-finance jusqu'à la moitié de ce coût.

FORMATION PARENTALE

Autistes Sans Frontières a financé des sessions de formation destinées aux parents d'enfants autistes. Des psychologues spécialisés sont venus prodiguer méthodologies, conseils et guidances pratiques afin d'aider les parents à faire face au quotidien aux difficultés de leur enfant.

ACTION DE LOBBYING : FINANCEMENT D'UNE ENQUÊTE SUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS AUTISTES

Autistes Sans Frontières a financé un audit sur la scolarisation des enfants autistes en France. Cette enquête révèle que seulement **1,2% des enfants autistes (soit 500 sur 42.200 environ)** sont intégrés à l'école ordinaire et propose un certain nombre de préconisations afin de rattraper le retard dans ce domaine.

Cette enquête a fait l'objet d'une large diffusion auprès des pouvoirs publics. Autistes Sans Frontières participe au comité interministériel mis en place autour de la question de l'autisme.

PROJETS À VENIR

- La pérennisation des dispositifs existants ; le développement de la coordination afin d'étendre le réseau d'association gestionnaires ; le co-financement d'une vingtaine d'autres projets d'intégration d'ici à 2008.
- La réalisation d'un film de sensibilisation sur les différences perceptives et sensorielles des personnes autistes.
- Des actions de communication auprès des professionnels de la santé pour promouvoir les techniques éducatives adaptées aux personnes autistes initiées dans les pays anglo-saxons et encore méconnues en France.

www.autistessansfrontieres.com

92, avenue Niel - 75017 Paris > téléphone/fax : 01 46 22 18 16

E-mail > delphine.piloquet@wanadoo.fr / gerhards.tribu@wanadoo.fr